



Réunion Comité Directeur Comité Régional de Cyclotourisme Provence Alpes Côte d'Azur du 16 Septembre 2017 à Aix en Provence

Présents : M. BELLINI, J.C SURIAN, C. MARTIN, B. HENRY, A. POUSSEL, M-P PASQUAL, M. MELOT, F. YERNAUX, J-P SIMON, C. COSTE.

Excusés: M. HENON, G.et S FORZANI, J. ROSSI, D. ADAM

Début de séance à 09h00

Approbation à l'unanimité du procès-verbal de la réunion du 06 Mai 2017

La secrétaire explique qu'elle a pris en compte les remarques et a corrigé les erreurs.

Réunion pour l'organisation du COREG

Mario Bellini ouvre la séance en remerciant les membres du Comité Directeur présents, et explique l'absence de certains pour raisons personnelles ou d'activités. Il résume ensuite l'ordre du jour et fait la synthèse de ce dont on va discuter pendant la réunion.

ORGANISATION DU COREG

1. Point d'avancement sur les démarches administratives en cours :

- **Dénonciation contrat photocopieur, location d'un garage, assurance minibus :**

Le contrat photocopieur a été arrêté, on en est libéré. Comment va-t-on procéder pour les photocopies ? Alain POUSSEL propose de se tourner vers Internet (Print First, saxo Print), outil qu'il utilisait pour la LIGUE PROVENCE ALPES. Une recherche internet sera effectuée pour obtenir les meilleurs prix. Nous pourrions continuer à imprimer les feuilles pour l'assemblée générale en noir et blanc et privilégier la couleur pour les documents plus importants et ceux des autorités présentes.

Le garage a été trouvé à ALLAUCH (13) et contient les archives de la Côte d'Azur ainsi que le matériel de la SNEJ.

Le transfert de propriété du minibus a été réalisé. Jean-Claude SURIAN nous précisera tout à l'heure le coût de ses différents changements.

- **La Convention ETR :**

L'équipe régionale technique est constituée et a un budget de fonctionnement spécifique. Claude MARTIN est le coordonnateur de l'ETR. L'équipe technique régionale est souvent rattachée à la formation, mais elle concerne toutes les commissions qui peuvent proposer des actions.

L'élaboration de la Convention ETR s'est faite en deux temps :

- la date limite est le 30 septembre, les Commissions réfléchissent aux actions qu'elles souhaitent mener et Claude fixe les bases de fonctionnement et les objectifs de l'équipe technique régionale.
- début novembre les commissions et le coordonnateur de l'équipe technique régionale se rencontreront pour faire le point et mettre en place les actions choisies.

Des critiques ont été émises, Claude pense qu'il faut privilégier la communication orale afin d'échanger sur les points de vue des uns et des autres.

Mario demande à Claude d'élaborer un planning afin de se remémorer les idées sur les actions à mener. À ce jour la Convention pluriannuelle est prête, elle sera signée par la directrice technique nationale. Claude a demandé aux Clubs de lui préciser leur besoin en formation avant l'élaboration du calendrier 2018.



Réunion Comité Directeur

Comité Régional de Cyclotourisme Provence Alpes Côte d'Azur

du 16 Septembre 2017 à Aix en Provence

- **Demande de subvention pluriannuelle PACA et plan de développement DRJSCS :**

Mario BELLINI a commencé à travailler sur la demande de subvention pluriannuelle PACA : il faut définir des actions par ordre de préférence (par exemple : développer la pratique du licencié cyclotouriste, expliquer ce qu'est la formation animateur ou instructeur et pourquoi proposer ce type de formation, formation de bénévoles, etc...). Le développement durable doit être encouragé ainsi que la création de nouveaux Clubs. Claude MARTIN pense qu'il faudrait proposer une action particulière de formation lors de leur création et les aider à s'intégrer.

Les commissions devront réfléchir aux actions qu'elles souhaitent mener avant le 20 octobre.

Le plan de développement DRJSCS est basé sur des actions décidées par le COREG. Des actions spécifiques doivent être menées dans le cadre de la politique sportive du Comité régional et non se baser uniquement sur le projet fédéral. Nadège GARCIA va nous aider dans ce sens.

Les actions spécifiques devront être déclarées pour le 30 septembre. Un budget prévisionnel sera établi. Les commissions seront sollicitées pour établir un pré planning des actions souhaitées.

Une réunion avec la région PACA devra être concrétisée afin de préciser le plan d'action que nous mènerons.

2. Commissions des finances.

La situation financière au 10.09.2017 est la suivante :

Total en Banque : 92452,59€. Compte COREG : 18201,56€, en attente des frais de participation des CODEPS.

Le solde des comptes de la Ligue Régionale Côte d'Azur (comptes fermés au 07/08/2017) a été transféré en nature « transfert de charge » pour un montant de 65943,22€.

Le contrat photocopieur a été résilié pour un montant de 8355,47€ auprès de Synergy Print.

Le transfert de propriété du minibus a été réalisé pour un coût de :

- ✓ Carte grise : 416,76€
- ✓ Assurance tout conducteur : 793,86€ soit 66,08€/mois

Gilbert FORZANI a proposé son transfert au parc du vélodrome de HYERES pour le sécuriser. Il conviendra d'établir une procédure écrite de mise à disposition du minibus pour les Clubs qui le souhaitent. Dans l'avenir il faudra envisager ou non de le remplacer.

Le transfert des archives de la Ligue Côte d'Azur a été réalisé pour un coût de :

- ✓ Assurance garage : 95,00€
- ✓ Location garage : 1140,00€/an auquel il faut ajouter 280,00€ de frais d'agence

141 virements ont été effectués à ce jour soit l'équivalent de deux carnets de chèques et 112,80€ de timbres ont ainsi été économisés.

53 chèques ont été établis entre le 01/01/2017 et le 01/04/2017, date d'ouverture du compte COREG .

Jean-Claude se sert du logiciel BASI COMPTA et va fusionner les comptes des anciennes ligues sur une seule base.

- **Élaboration et suivi des budgets des commissions :**

Jean-Claude précise que les dépenses concernent les commissions jeunes (SNEJ à Châtelleraut), la formation et les séjours, elles ont déjà été prises en compte. Une deuxième carte bancaire a été établie pour permettre les paiements de la SNEJ et des séjours.

Jean-Claude SURIAN précise qu'il a modifié le mode de fonctionnement des dépenses concernant ces séjours, le précédent ne lui convenant pas. Le bilan financier des séjours de FREJUS et de la CORSE sont positifs.



Réunion Comité Directeur

Comité Régional de Cyclotourisme Provence Alpes Côte d'Azur du 16 Septembre 2017 à Aix en Provence

- **Élaboration et suivi du budget ETR :**

Les déplacements concernant la mise en œuvre du fonctionnement de l'équipe technique régionales sont à intégrer dans le budget. Des fiches spécifiques seront mises en place afin de définir à quelle action les frais correspondent (déplacement, achat de matériel...), sachant que l'ETR et la SNEJ sont à part.

3. Fonctionnement interne du COREG

- **Utilisation des moyens informatiques**

Maintenance du site internet : les mises à jour des pages relatives aux séjours 2018, du trombinoscope et du lancement d'une page facebook a relativement bien marché. Mario regrette le peu ou pas de réponses des membres du CA (sauf sphère jeunesse) sur la mise à jour des documents de la rubrique téléchargement.

- **Les données d'entrée préalables aux réunions :**

Mario va adresser aux membres du comité directeur un questionnaire pour évaluer notre façon de travailler, et ce, dans l'objectif de l'améliorer. Certains d'entre nous ont rencontré des difficultés pour utiliser office 365.

- **Le compte rendu décisionnel :**

Mario a demandé à la secrétaire de rédiger un compte rendu afin de résumer toutes les décisions prises pendant la réunion.

- **Organisation de l'Assemblée générale saison 2018**

Les dates des prochaines Assemblées Générales COREG et CODEP PACA :

COREG PACA	CREPS AIX EN PROVENCE	Samedi 10 Février 2018
C.D. 04 ALPES DE HAUTE PROVENCE	Dignes (Siège du CODEP)	Samedi 24 Février 2018
C.D. 05 HAUTES ALPES	L'Argentière – La Bessée	Samedi 20 Janvier 2018
C.D. 06 ALPES MARTIMES	Villefranche sur Mer	Samedi 13 Janvier 2018
C.D. 13 BOUCHES DU RHÔNE	Istres	Samedi 13 Janvier 2018
C.D. 83 VAR	La Londe les Maures	Samedi 20 Janvier 2018
C.D. 84 VAUCLUSE	Robion	Samedi 20 Janvier 2018

4. Bilan des actions du premier semestre par chaque responsable de commission :

- **Formation :**

Stages éducateurs :

Stages animateurs les 25 et 26 février à GRANS (18 participants), et les 04 et 05 mars à BOULOURIS (10 participants).

Stages initiateurs les 25 et 26 mars (18 participants) et les 29 et 30 avril à BOULOURIS (5 participants)

Stages initiateurs 5eme jour le 1^{er} mai à GRANS (8 participants).

Les points d'attention sont le choix des dates (2 possibilités), l'intégration de la fusion, la viabilité d'un stage selon le nombre de stagiaires et le choix du lieu.

Stages spécifiques :

Stages maniabilité le 25 juin à PERNES LES FONTAINES (8 participants) et le 29 octobre à BOULOURIS.

Stage enduro les 16 et 17 Septembre à SAINT AUBAN (7 participants)

À venir deux stages mécaniques, le 24 Septembre à BOULOURIS et le 1^{er} octobre à GRANS, et un stage GPS le 19 novembre à BOULOURIS.

Points d'attention sont le choix des dates (2 possibilité) et le choix du lieu.



Réunion Comité Directeur

Comité Régional de Cyclotourisme Provence Alpes Côte d'Azur

du 16 Septembre 2017 à Aix en Provence

Claude MARTIN ne connaissait pas le CREPS de BOULOURIS, au niveau pratique c'est un appui intéressant, très pédagogique, les parcours sont très courts notamment pour les VTT. Il faut amener Antoine SPRIET à s'impliquer davantage dans un souci d'optimiser le site.

Il faut évaluer le potentiel autour de notre zone d'activités. Le CREPS d'AIX EN PROVENCE est bien centralisé mais il est plus adapté aux attentes des sportifs qu'aux nôtres. Il faudra donc trouver des solutions d'organisation. Un espace éducatif vélo a été inauguré en juin à PERNES LES FONTAINES et un stage maniabilité y a été organisé le 25 juin. Les sites de GRANS et de PERNES LES FONTAINES sont optimums.

Claude pense qu'il faudrait développer les stages enduro car il y a de plus en plus des demandes. La FFCT a commencé à s'y intéresser et à organiser des stages sur le site des 4 vents à AUBUSSON.

- **Jeunesse**

Jean-Pierre SIMON estime que pour la SNEJ à Châtelleraut, l'organisation du voyage et la restauration autonome ont bien fonctionné.

Par contre la gestion des dépenses (trop d'intervenants), beaucoup de bobologie et le transport des vélos ont un peu terni le séjour.

En ce qui concerne notre identification avant la fusion nous avons des identifications personnelles, cette année il n'y avait ni banderoles, ni drapeaux ni maillots COREG PACA (nous avons dû nous adapter de façon trop précipitée à la fusion des Ligues).

Calendrier :

Alain POUSSEL estime que la collaboration à distance avec Martine HENON a bien fonctionné, les délais ont été respectés et l'impression satisfaisante. Par contre il estime qu'il existait un manque de lisibilité de l'ensemble du calendrier PACA 2017. Après réflexion, des modifications seront apportées lors de la mise en place 2018, chaque manifestation fera l'objet d'un bandeau de couleur sur la partie haute, avec le département concerné. Un pictogramme VTT ou route précisera la spécialité dans le cadre de la Coupe de Provence.

Pour ce qui concerne les encarts publicitaires dans le calendrier 2018, Gilbert FORZANI avait proposé une augmentation des tarifs. Après réflexion, cette hypothèse est abandonnée pour 2018. Une augmentation tarifaire sera proposée ultérieurement en argumentant sur la présence du logo du sponsor sur notre site internet.

Pour habiller la page de couverture du calendrier, Alain a demandé à Raymond HENRY de lui fournir des photos de BARBENTANE où se déroulera Pâques en Provence en 2018.

Alain et Martine ont commencé à travailler pour élaborer le calendrier 2018 : Alain participera à une réunion pré calendrier avec les Présidents et Présidentes des Clubs des Bouches du Rhône et du Vaucluse.

- **Coupe de Provence :**

Alain confirme que le logiciel fonctionne bien, il y a eu quelques interrogations mais dans l'ensemble pas de gros problèmes. Néanmoins, il regrette le manque de sérieux du Club de Châteauneuf les Martigues qui, malgré de nombreuses relances, n'a pas répondu. Si la situation persiste, de facto le Club ne pourra pas déclarer sa manifestation en Coupe de Provence pour 2018.

LE PROJET FEDERAL ET SON DEPLOIEMENT EN PACA

5. VTT :

- **Point sur les projets :**

Mario n'a pas reçu de communication particulière de Julien ROSSI, sinon qu'il a travaillé sur des balisages de certains secteurs. Il rappelle que le travail de terrain doit se faire en concertation avec les Clubs et les CODEPS.



Réunion Comité Directeur

Comité Régional de Cyclotourisme Provence Alpes Côte d'Azur

du 16 Septembre 2017 à Aix en Provence

6. Tourisme / développement durable

- **Planification des voyages 2018**

La ville de PERTUIS (84) a reçu le label « territoire vélo » fin août. Alain POUSSEL est volontaire pour représenter le COREG lors de la signature officielle de cette convention. Il nous informe qu'il a signalé quelques anomalies : nécessité de sécuriser la piste cyclable proche du canal, procéder à un entretien régulier de la portion cyclable en sortie ouest de la ville, amélioration des aménagements cyclables).

La ville d'Arles a posé sa candidature pour obtenir ce label, Alain a assisté aux réunions pour aider la ville, il souhaiterait valoriser le parc des Alpilles. Le projet devrait être officialisé en fin d'année.

La ville de Gap pourrait être intéressée par ce label, mais pour l'instant Bernard HENRY est un peu isolé pour les démarches.

7. Communication

- **Site internet – lettre électronique d'information**

Le nom de domaine actuel www.cotedazur-ffct.com arrive à échéance le 1^{er} octobre. Une prolongation nous coûterait 10 €, mais si la FFCT décidait, comme elle l'a suggéré, d'harmoniser les sites internet des COREG il faudrait créer un site www.cyclopaca-ffct.com. Mario demande au comité directeur s'ils seraient d'accord. Pour les séjours, Daniel ADAM a travaillé à actualiser la page (bulletin d'inscription à télécharger).

Une lettre électronique a été créée et est prête à être envoyée dès que le nom de domaine sera stabilisé. Elle servira à informer les Clubs de ce que l'on propose, expliquer le rôle des commissions. Enfin une page Facebook a été créée (www.facebook.com/COREGCYCLOPACA), pour partager publier des informations avec les clubs. Mario demande de faire passer l'info auprès de nos relais.

- **Programme 2018 :**

Mario, sur conseil du trésorier, propose de mettre un budget en réserve pour le voyage itinérant « Toutes à Lyon » qui doit se dérouler en 2020. Il propose au comité directeur de voter pour une réserve de 2000€/an pendant 4 ans. Bernard HENRY propose que les CODEPS gèrent le voyage itinérant, dans un deuxième temps le COREG pourrait se servir de la réserve financière pour compléter l'aide.

Michel MELOT a rencontré des difficultés avec le logiciel Basi compta. Il pourra demander de l'aide à ceux qui l'utilisent déjà. Michel s'est inscrit sur SPONSO +, le projet de sponsoring participatif. L'intérêt de ce projet est financier pour les clubs et leurs adhérents puisque les dons permettent de contribuer au financement du club s'il est inscrit en ligne. Il y aura une réunion d'information complémentaire.

8. Formation

- **Calendrier des formations fédérales 2018**

Claude nous informe qu'un séminaire se déroulera et réunion les responsables régionaux formation à la mi-octobre à PARIS.

Mario rappelle que l'essentiel des projets qui devront être prêts le 30 octobre.

Pour la formation tout en restant dans le même programme, un stage animateur pourrait être ajouté tous les 2 ans. L'an prochain, suivant la demande, un stage moniteur pourrait être envisagé.

Jean-Claude SURIAN demande si une partie des frais devra va être refacturé aux CODEPS ?

Suivant les demandes de subventions qui ont été acceptées par le CNDS, on fera un bilan l'année prochaine, il conviendra d'être proche de la réalité, nos demandes ont diminué et il faudra l'optimiser. Il faut valider la participation des Clubs. Mario prendra conseil auprès de Nadège GARCIA, à savoir si on peut considérer les frais de déplacement des encadrants comme des demandes de subventions et si les frais de fonctionnement peuvent rentrer dans le budget ETR.



Réunion Comité Directeur

Comité Régional de Cyclotourisme Provence Alpes Côte d'Azur

du 16 Septembre 2017 à Aix en Provence

9. Jeunesse :

- **Bilan des critères et de la SNEJ de Châtelleraut**

En 2017, ils se sont déroulés dans les différents CODEPS ayant des écoles cyclos :

CODEP 83 :

- 1^{er} Avril : Critérium départemental VTT à Saint Raphaël (Boulouris)
- 25 mars : Concours départemental d'éducation routière au Luc en Provence

CODEP 13 et 84 :

- 8 et 9 avril : critérium départemental VTT à Grans
- 18 mars : concours départemental éducation routière à Pernes les Fontaines

CODEP 13 :

- 19 mars : critérium départemental route à Plan de Cuques.

Les prévisions 2018 pour le COREG PACA :

CODEP 83 :

- 24 mars : concours départemental d'éducation routière à Nans les Pins
- 7 avril : critères départementaux VTT à Boulouris

CODEP 13 et 84 :

- 7 et 8 avril : critères départementaux VTT à Grans

CODEP 13 :

- 17 mars : critérium départemental route à Plan de Cuques

- 22 avril : critérium régional VTT à Grans, Boulouris ou Tourves.

En 2018 la Bretagne accueillera le concours national d'éducation routière. Vu l'éloignement du lieu et le coût du déplacement, Jean-Pierre SIMON, avec l'aval de Mario BELLINI, excusera notre absence en invoquant le manque de participants.

La semaine nationale européenne jeune s'est déroulée du 8 au 16 juillet à Châtelleraut dans la Vienne (86). Le voyage s'est effectué en car de 54 places, plus 2 minibus et 1 camion. Au retour il a fallu remplacer le chauffeur, ce qui n'a posé aucun problème puisque 2 chauffeurs ont été envoyés. Jean-Pierre a remercié la direction des cars qui a effectué le transport pour leur réactivité. 41 jeunes ont participé. 2 vélos ont été détériorés lors du transport en remorque, ce qui soulève une question d'assurance. Mario pense qu'on a été trop réactif devant la situation en payant la facture dans sa totalité. Un devis a été établi donnant un ordre d'idées sur le coût total. Pour l'année prochaine ce sera différent, le propriétaire de la remorque devra être assuré et sera responsable du matériel qu'il transporte. Pour sa part le COREG pourra assurer les vélos en cas d'excédent. La restauration autonome mise en place cette année offre un bilan très positif, les couts financiers sont moindres que si on avait opté pour la restauration sur place. Cette option sera pérennisée pour l'année prochaine, quitte à investir dans du matériel de cuisine, et demander de la main-d'œuvre supplémentaire). La prochaine SNEJ se déroulera du 7 au 15 juillet 2018, le CODEP organisateur reste à déterminer.



Réunion Comité Directeur Comité Régional de Cyclotourisme Provence Alpes Côte d'Azur du 16 Septembre 2017 à Aix en Provence

Le concours de dessin proposé aux jeunes afin d'aider à l'élaboration d'un maillot commun a été organisé durant la SNEJ. Ces propositions sont prises en considération du dessin final du maillot (couleur, logo pour l'essentiel). Jean-Pierre SIMON et Francis YERNAUX proposent de contacter des fabricants, et faire établir un devis en se basant sur le cahier des charges que ce soit pour les banderoles ou les maillots. Jean-Pierre nous informe qu'il y a 25 écoles en région PACA.

10. Accueil/Famille/Féminines/PSH :

Mario demande à Marie-Paule PASQUAL d'échanger avec Sylvie FORZANI concernant les féminines. Un club accueillant des personnes en situation de handicap a été aidé pour l'acquisition d'une remorque de transport des tandems, pour laquelle ce club nous a remerciés. Mario est favorable à ce que les accompagnants de personnes en situation de handicap soient eux aussi aidés. D'après Sylvie FORZANI, 14 Clubs accueillent des personnes en situation de handicap. Mario rappelle que le CNDS attribue des fonds spéciaux en cas de PSH. Une demande CNDS sera faite en ce sens.

11. Questions diverses :

Pâques en Provence aura lieu les 31 mars, 1^{ers} et 2 avril 2018 à BARBENTANE (13). Alain POUSSEL aurait apprécié que le CODEP 13 soit associé à la réunion de présentation à PARIS. Dans un courrier adressé à Mario, Dominique LAMOULLER lui demande de solliciter l'aide des Clubs voire des CODEP voisins. Faut-il suivre le cahier des charges imposé par la FFCT, donc le choix du lieu par Raymond HENRY auquel nous devons conformer en organisant uniquement la concentration du dimanche ou contacter des clubs intéressés par l'organisation des samedi et lundi. Une discussion dans ce sens est à envisager. En 2019 le CODEP des Hautes Alpes (Club de Gap) souhaiterait organiser Pâques en Provence.

Fin de la séance à 16h30.

Prochaine réunion le 25 novembre 2017

La secrétaire
Cécile COSTE

Le Président
Mario BELLINI.